

PROTOCOLE D'ENTENTE
CONCERNANT LA COLLABORATION ENTRE L'ONTARIO ET LE
CANADA
EN MATIÈRE DE COMMERCE INTERNATIONAL

ENTRE : LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMERCE INTERNATIONAL

ET : INDUSTRIE CANADA

ET : LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU
COMMERCE DE L'ONTARIO

Le ministère du Développement économique et du commerce de l'Ontario («MDEC»), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international («MAECI») et Industrie Canada («IC»),

RECONNAISSANT que les accords internationaux et la mondialisation créent de nouvelles possibilités sur les marchés établis ainsi que de nouveaux marchés;

RECONNAISSANT AUSSI que de nombreuses entreprises canadiennes et ontariennes n'ont pas encore pleinement exploité les possibilités de l'économie mondiale sur les plans du commerce, de la technologie et de l'investissement;

CONVAINCUS de la nécessité d'augmenter le nombre d'exportateurs et d'accroître et de diversifier les exportations ontariennes sur les marchés établis et les nouveaux marchés;

RECONNAISSANT qu'il faut indiquer clairement aux milieux d'affaires canadiens et ontariens les stratégies et les rôles adoptés par leurs gouvernements respectifs;

CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

I. OBJECTIFS

1. Le MDEC, le MAECI et IC chercheront à atteindre les objectifs suivants :
 - a) élargir l'accès des entreprises ontariennes aux marchés internationaux;
 - b) améliorer la «capacité d'exporter» du milieu d'affaires ontarien;